

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juin 2013

Avis sur l'organisation du transfert des colonnes de tri

Lorsque les colonnes de tri seront déplacées à l'entrée ouest du village, se posera le problème du tri des déchets du Restaurant Scolaire. Un essai de collecte par sac sera mis en place à la rentrée de septembre.

Il sera également nécessaire d'adapter le règlement de la location de la salle des fêtes afin que les utilisateurs trient leurs déchets et se déplacent vers le nouvel emplacement.

Suite à la demande de container collectif sur un lotissement, le conseil décide de ne pas donner une suite favorable, l'évolution du tri étant incertaine ; les containers individuels sont cependant autorisés.

Point sur le logement communal

Le conseil municipal charge la commission « entretien des bâtiments » de faire le point sur les travaux à réaliser avant nouvelle location et de demander des devis en conséquence, notamment les peintures intérieures et extérieures.

Un diagnostic de performance énergétique sera réalisé conformément à la réglementation.

Avis sur le projet d'éclairage public du Clos des Erables

Le conseil municipal étudie le projet d'éclairage public du Clos des Erables . 2 points d'éclairage seraient à vérifier. Il accepte le plan de financement présenté par le SIEA.

Cautionnement d'un prêt Bourg Habitat

Bourg Habitat a contracté un emprunt pour un montant de 524 000 € en vue du financement des 4 logements locatifs en accession au Clos des Erables. Le conseil municipal décide de garantir ce prêt pour une durée de 5 ans (remboursement par anticipation dès la vente des logements aux locataires accédants) à hauteur de 30 %.

La commission d'attribution des logements se réunira le 19 ou le 26 juin pour une livraison le 15 septembre.

Compte rendu de la visite pour l'évolution des transports scolaires

Le maire a revu les trois lignes de transports scolaires desservant le collège avec les services du Conseil Général, en fonction des effectifs à venir ; pour des raisons de sécurité, quelques modifications seront apportées et un nouvel arrêt sera créé.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- prend connaissance de la liste des enfants susceptibles de fréquenter la garderie afin de poursuivre la réflexion engagée
- est informé du permis de construire déposé :
 - le 17 mai 2013 par le GAEC de Beauvert pour la démolition et reconstruction d'une remise à matériel au lieudit « Beauvert »
 - le 17 mai 2013 par Mr Winterstein pour la rénovation d'une maison d'habitation au lieudit « Cormassine »
- est informé du permis de construire accordé le 21 mai 2013 à Mr et Mme Antoine Surace pour l'extension d'une maison d'habitation au lieudit « Les Mûres »
- est informé de la déclaration préalable déposée le 17 mai 2013 et accordée le 21 mai 2013 à Mr Ludovic Buellet pour l'aménagement d'une entrée à Cormassine
- entend le détail du programme voirie 2013 présenté par Mr Pelus, adjoint délégué à la voirie, la dotation communautaire s'élevant à 44 678,90 €.